



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la fonction publique

Question écrite n° 60642

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'information sur les métiers de la fonction publique d'État. Trop souvent, la communication à destination des candidats potentiels est axée sur les concours et leur contenu, et pas assez sur les métiers offerts. Cela contribue à donner une image assez floue des possibilités d'emploi et de mobilité au sein de la fonction publique. Il lui demande ce qu'il compte faire dans ce domaine.

Texte de la réponse

En dehors notamment de la police nationale et des armées, les campagnes de recrutement des administrations de l'État mettent souvent en avant les informations relatives aux conditions d'accès dans un corps au détriment de la description du travail qui sera effectivement confié aux lauréats. Les métiers de la fonction publique d'État sont en effet mal identifiés et recensés, ce qui rend difficile tout exercice de communication sur ce thème. Des informations de cette nature sont pourtant nécessaires pour bien orienter les candidats sur les différents emplois offerts par l'État et garantir ainsi un recrutement d'agents motivés. En outre, dans le contexte de renouvellement important des effectifs et de concurrence accrue avec le secteur privé, communiquer sur les métiers est indispensable pour rendre la fonction publique d'État attractive. Pour cela, il faut auparavant faire ressortir et présenter les métiers de l'État dans un répertoire commun à l'ensemble des ministères, à l'image de ce qui a été réalisé au sein des fonctions publiques territoriales et hospitalières. C'est ce projet que j'ai décidé de lancer le 21 janvier dernier lors de la réunion du conseil d'orientation de l'observatoire de l'emploi public. Il sera conduit par cet observatoire dont le secrétariat est assuré par la direction générale de l'administration et de la fonction publique et associera l'ensemble des ministères et des organisations syndicales. Je précise que ce projet s'inscrit dans le cadre plus global de la modernisation de la gestion des ressources humaines.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60642

Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2891

Réponse publiée le : 7 juin 2005, page 5917